

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Benjamin DELOCHE, Michel CATON, Mme Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Pierre LESTAS, Maire-Adjoint ;
Mme Brigitte VULLIET, MM. Sébastien ATRUX-TALLAU, Richardo RODRIGUES, Mme Christine RODRIGUES, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, M. Stéphane FAURE-HUDRY, Mme Élixa DE POORTER, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 26 juin 2025
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 24

Secrétaire : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

N° 2025/082 - MANIFESTATION « LE CHAMP DES PLATINES » AU PLATEAU DE BEAUREGARD - AVIS

M. Grégory BAERT, Conseiller municipal, ne prend pas part aux votes

Par courriel du 7 mai 2025, l'Office du tourisme de La Clusaz sollicite la commune de Thônes car elle souhaite organiser, comme l'année dernière, l'évènement le « Champ des platines ».

Il s'agit d'un évènement festif au cœur des Montagnes alliant musique et nature, prévu le 6 septembre 2025 sur le plateau de Beauregard. La manifestation se déroulera sur un terrain privé ; le propriétaire a donné son accord.

Le nombre de personnes attendues s'élève entre 1500 et 2000 personnes.

L'Office du tourisme de La Clusaz sollicite la commune de Thônes pour obtenir :

- l'autorisation d'occuper un espace situé sur la commune de Thônes,
- la délivrance d'un débit de boisson
- l'autorisation de circulation pour les 10 véhicules de l'organisation et le transport des PMR
- la présence de la Police municipale pour le stationnement sur le col de la Croix-Fry.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité des votants,

- **DONNE** un avis favorable pour le déroulement de cet évènement prévu le 6 septembre prochain, sur le plateau de Beauregard.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID : 074-217402809-20250703-CM25082-DE

S'LO

- **PRÉCISE** que cet avis est donné à titre exceptionnel
- **DEMANDE** une concertation de tous les offices de tourisme concernés (Thônes, Manigod et La Clusaz) afin d'éviter tout chevauchement d'événements et d'assurer une gestion harmonieuse des flux et des usages sur le plateau.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 8 juillet 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Nelly VEYRAT-DUREBEX

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **10 JUL. 2025** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **11 JUL. 2025**

THÔNES, le **11 JUL. 2025**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

